

SIMIANE AVEC VOUS

Rassemblement de citoyens conduit par Bruno GERARA

NOUS SOMMES LES SEULS
à avoir mis
en ligne notre
programme
dès octobre 2007.

Nous sommes les seuls à vous donner la parole sur le forum de notre site permettant ainsi un échange entre concitoyens.

NOUS SOMMES LES SEULS
avec la « Charte
de l'élu », à nous
engager solennellement
sur notre programme
auprès de chaque Simianais.

Cette charte, affichée sur les panneaux électoraux, nous vous la présentons, signée par nous tous, au verso. Elle est le socle de notre engagement.

NOUS SOMMES LES SEULS
à vous avoir
tenus informés
pendant ces 7 ans

26 numéros du Petit Simianais,
14 numéros de la Lettre de l'Élu.
Le site internet mis à votre disposition
dès avril 2001 a été le seul support
où vous avez pu consulter
l'intégralité des procès verbaux
officiels des Conseils
Municipaux.

NOUS SOMMES LES SEULS
à avoir en temps
utile tout mis en œuvre
pour la reprise en régie
municipale de la gestion
de l'eau

Nous la réclamions inlassablement depuis 7 ans. Au mois de mai 2007, dans les temps impartis à la renégociation des contrats, nous avons aidé une association à organiser un débat sur l'eau en présence du maire de Varrages.

NOUS SOMMES LES SEULS
à engager notre programme
sur la démocratie participative active.

DANS UNE DÉMOCRATIE REPRÉSENTATIVE,
la vie citoyenne se résume à glisser un bulletin de vote dans une urne. A l'échelle communale, ce geste se répète tous les six ans.. Entre chaque élection, les élus dirigent et les citoyens attendent, satisfaits ou non, la prochaine échéance.

DANS UNE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE,
il existe des structures (des conseils de quartiers qu'il nous faudra créer) dans lesquelles les citoyens font part de leurs doléances, amendent ou élaborent des projets. Ces structures sont en relation directe avec le conseil municipal ou des commissions dédiées. Les grandes décisions pour la commune sont toujours prises à la suite de débats et de consultations. Les citoyens peuvent s'exprimer au sujet de problèmes ou de projets et faire des propositions.

Dans cet état d'esprit, l'équipe de « Simiane avec vous » est allée à la rencontre des Simianais. Des demandes, des remarques ont été formulées, nous ferons évoluer ces sujets avec vous : ADSL en dégroupage total, terrain de foot en pelouse synthétique, intervention auprès de la CPA pour le ramassage des poubelles, les horaires du Vallat et l'étude du déplacement du transformateur du Jabouret, coordonner l'offre de place chez les assistantes familiales pour les enfants, structurer de vrais jardins d'enfants...

NOUS SOMMES LES SEULS
à vouloir vraiment
du logement social.

Parce que depuis 15 ans, la majorité socialiste n'a réalisé que 2 logements sociaux par an ce qui a eu pour conséquence de laisser près de 176 familles simianaises en souffrance.

Parce qu'il est infamant que par choix la majorité socialiste a préféré payer une amende de 45000 € par an plutôt que de s'engager dans un plan de constructions contrôlé.

Pendant 25 ans, la droite et la majorité municipale se sont toujours opposées à certains projets qu'elles vous proposent aujourd'hui.

Notre équipe, composée de personnes ayant les compétences dans les divers domaines de la vie communale, est prête à assumer, immédiatement, la gestion de notre commune.

**Le 9 mars 2008
dès le 1^{er} tour pour imposer un
« CHANGEMENT CITOYEN »,**

VOTEZ ET FAITES VOTER

SIMIANE AVEC VOUS

SIMIANE AVEC VOUS

Rassemblement de citoyens conduit par Bruno GERARA

CHARTRE DE L'ÉLU

Avec cette charte, les élus de la liste "SIMIANE AVEC VOUS" entendent se donner un code de conduite qui garantit leur engagement. Cette démarche consiste à développer un partenariat durable avec les citoyens de la commune.

De par leurs méthodes et leurs actions, les élus serviront réellement la construction d'un espace démocratique ouvert pour un débat public permanent sur la politique municipale.

- Les élus s'engagent à poursuivre durant le mandat le travail collectif initié lors de la campagne et à mettre en oeuvre les actions énoncées dans leur projet.
- Cet engagement concerne tous les colistiers.
- Les élus s'engagent à promouvoir la transparence, les contrôles citoyens et la démocratie participative.
- Les éléments de cette charte s'articulent autour de quatre axes:

1. DÉONTOLOGIE DE L'ÉLU

- Participer activement aux réunions du conseil municipal ainsi qu'aux diverses commissions dans lesquelles il aura été élu.
- Ne pas retirer d'avantages de sa fonction, pour soi, sa famille ou autrui.
- Annoncer publiquement les rémunérations associées au poste d'élu.
- Représenter chaque habitant sans distinction aucune, dans le respect des valeurs républicaines.
- Être à l'écoute et respecter chaque citoyen.
- S'engager à se former sur la gestion communale, si nécessaire.
- Rechercher dans chaque décision l'intérêt général

2. L'ÉLU FACE AU CITOYEN

- Présenter un bilan annuel accompagné des évaluations de chaque action ou réalisation
- Informer des sujets abordés au conseil municipal par tous les moyens de communication.
- Instituer des débats publics sur différents thèmes, pour favoriser l'échange, la concertation et la libre expression.
- Mettre en place des structures de participation des citoyens: commissions extra-municipales, comités de quartiers ...

3. ENGAGEMENT DE CHAQUE ÉLU ENVERS L'ÉQUIPE

- Travailler à la réalisation du projet.
- Être assidu dans sa fonction.
- Participer au travail préparatoire de chaque conseil municipal.
- Former un groupe homogène au conseil municipal, et rechercher en cas de désaccord le consensus.
- Représenter la commune et impulser le projet au sein de la Communauté du Pays d'Aix ou d'autres instances intercommunales.

4. LE RESPECT DES MINORITÉS ÉLUES

- Associer des élus des autres groupes aux travaux des commissions.
- Respecter la parole de l'opposition.
- Inviter un représentant de chaque groupe minoritaire lors de l'établissement de l'ordre du jour de chaque conseil municipal.

